

## LES HAMEAUX CROISÉS

*Flash info (Octobre 2018)*

*Commune d'Aubepierre -  
Ozouer le Repos*



Le nombre croissant d'incivilités dans nos villages nous obligera-t-il un jour à tout régler ?

Quel dommage de devoir encore consacrer un article sur l'incivisme dans notre Flash-Info.

Nous devons tous agir ensemble pour assurer l'harmonie et la tranquillité dans nos hameaux.

Le maire  
Brigitte Jacquemot



### **Coordonnées de la mairie :**

Téléphone : 01.64.06.92.95.

Fax : 01.64.07.73.84.

Adresse mail : [mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr](mailto:mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr)

Site internet : <http://aubepierre-ozouer-le-repos.org/>

### **Ouverture au public de la Mairie d'Aubepierre :**

Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi et Samedi de 9h à 12h

### **En cas d'urgence, coordonnées du maire et de ses adjoints :**

Brigitte Jacquemot (Maire) : 06.89.97.05.31.

Bertrand Rémond (1<sup>er</sup> Adjoint) : 06.70.00.05.03.

René Marand (2<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.60.66.83.80.

Nelly Renaudin (3<sup>ème</sup> Adjoint) : 06.18.66.06.32.

# CIVISME

**l'affaire de tous**

Nous recevons régulièrement en mairie des plaintes d'habitants concernant *diverses marques d'incivisme*.

**Le bien vivre ensemble, c'est possible si chacun y met du sien.**



**Il y a d'autres solutions...**



*Jeter ses déchets dans la nature*



**Laisser ses haies déborder** sur le domaine communal

**L'incivisme c'est quoi ?**



**Nuisances sonores :**  
*Ne pas respecter les plages horaires pour les travaux...*



**Ne pas ramasser** les déjections canines



**Brûlage à l'air libre**  
une pratique polluante

**Brûler les déchets**

**Stop aux Incivilités!**

## Obligation pour les propriétaires d'élaguer leurs haies, arbres...



Les propriétaires sont assujettis à une **servitude d'élagage et de taille** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police, imposer aux riverains des voies communales de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

Sans résultat, « le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents ».



## Respect de la réglementation en matière de stationnement



Mal stationner =  
danger  
L'aménagement le  
plus sûr, c'est votre  
comportement



### *Ecole d'Aubepierre*



Il est désormais interdit de stationner sur les trottoirs aux abords de l'école d'Aubepierre. Les voitures peuvent stationner « Rue du Pourtour ».

### *Ecole d'Ozouer-le-Repos*

Afin de **faciliter la circulation des bus** et **permettre aux parents de stationner en toute sécurité**, le stationnement sur le parking est **limité à 20 minutes**. Cette restriction ne s'applique pas hors période scolaire. Le parking clos et sécurisé situé le long de l'école maternelle reste à la disposition des enseignants et du personnel communal.



## Accès Internet

La fibre pour tous en Seine-et-Marne est de la compétence de l'intercommunalité et de Seine-et-Marne numérique. Le déploiement de la fibre au sein de notre commune s'effectuera dans quelques années. D'autres solutions existent. Une réunion publique de présentation de l'accès à internet via la radio sera organisée, à la salle des fêtes d'Aubepierre, le **samedi 24 novembre 2018**.



## Passage des pompiers



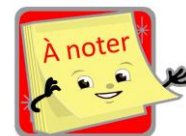
Les pompiers débiteront leur traditionnelle tournée pour vous proposer la **vente de calendriers** sur la commune à compter du **23 octobre jusqu'au**



**31 décembre 2018.** Afin d'éviter les fraudes, le SDIS rappelle que chaque sapeur-pompier est habillé en uniforme et peut présenter sa carte de membre de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ou sa carte d'identité des sapeurs-pompiers de Seine et Marne.



### A vos agendas....



### **Cérémonie du 11 novembre**

**9h** - Rassemblement et lecture du discours devant le monument aux morts d'Ozouer-le- Repos.

**9h30** - Rassemblement devant le monument aux morts d'Aubepierre, suivi d'une collation à la salle des Fêtes.

*Vous êtes tous invités.*



### **Réunion publique sur l'accès internet via la Radio**

le **24/11/2018**, vous êtes tous conviés à une réunion publique de présentation de l'accès internet via la radio



**Goûter des anciens et distribution du colis de fin d'année**  
le **dimanche 9 décembre 2018**

**Distribution des cadeaux aux enfants scolarisés sur la commune**

le **mercredi 12** et le **samedi 15 décembre 2018** (matin).

**Rendez-vous en mairie.**



**La municipalité vous présentera ses vœux**  
le **dimanche 6 janvier 2019** après-midi.